

CAMPAGNE DENIER MUTUALISÉE 2025

Annonce de messe lors de la relance de la campagne de collecte du Denier

Usage du document

Nous vous proposons ci-après une annonce pour la fin de la messe, en appui à la relance de la campagne de collecte du Denier 2025.

Cet article est à adapter aux réalités de votre paroisse, par exemple en faisant référence au contexte et aux besoins spécifiques de votre communauté pour le Denier, ou encore en liant votre appel aux actualités particulières.

L'annonce mentionne le flyer de relance. Nous vous encourageons à le montrer, et à les distribuer au cours de l'annonce ou à la sortie de la messe.

De même, il est tout à fait possible et recommandé de vous placer à la sortie de l'église avec :

- un ou plusieurs ordinateurs affichant le formulaire de don du diocèse afin que les donateurs les plus motivés puissent réaliser, sans attendre, leur don au Denier
- des bons de soutien et des enveloppes retour permettant le don par chèque.

Bonjour à tous,

Au cœur de ces crises qui nous entourent, l'Évangile nous rappelle que le Seigneur est présent à nos côtés.

Le Christ demeure une lumière d'espérance et d'unité. Et c'est précisément pour que cette lumière continue d'éclairer notre diocèse, que nous faisons appel à votre soutien à travers le Denier de l'Église.

Si la quête permet de financer le fonctionnement de la paroisse, le denier est indispensable pour rémunérer les prêtres et les salariés laïcs du diocèse qui nous accompagnent et nous guident pour faire vivre notre foi.

Les deux contributions se complètent : **l'une fait vivre nos lieux, l'autre fait vivre les personnes qui les animent. Votre soutien à la quête ET au Denier est donc essentiel !** Chaque don est précieux aux yeux du Seigneur et fait vivre notre Église.

L'année touche à sa fin et notre diocèse a besoin du soutien du plus grand nombre !

Si la collecte est en baisse

En effet dans notre diocèse, la collecte du Denier est en baisse par rapport à l'an dernier. Votre don sera donc d'autant plus essentiel sur cette fin d'année.

Je vous rappelle qu'en soutenant l'Église, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale de 66 % du montant de votre don. **Concrètement, un don de 100 € ne vous coûte que 34 € après déduction fiscale. Nous comptons donc sur vous pour effectuer votre don au Denier avant le 31 décembre.**

Vous pouvez effectuer votre don :

- directement sur internet en scannant les QR codes présents sur les affiches et flyers [si vous en avez fourni aux paroisses] ou en vous rendant sur denier.catholique.fr
- par chèque, à l'ordre de « Association diocésaine de XXX »,
- ou encore par prélèvement automatique, pour un soutien régulier et fidèle sur denier.catholique.fr.

Un grand merci pour votre écoute et pour votre soutien !